



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 17/10/2023  
Reçu en préfecture le 17/10/2023  
Publié le  
ID : 041-214100109-20231012-2023\_54-DE

## Séance du 12 Octobre 2023

Date de la convocation  
04/10/2023

En exercice	Présents	Votants
14	9	13

### OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2023-54 modification des critères de vente du terrain rue des Marronniers

L'an deux mil vingt-trois, le douze du mois d'octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, JOLY-LAVRIEUX Martine, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle  
Messieurs CHERAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absents excusés : Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine  
Mme LANDRÉ Béatrice qui a donné pouvoir à Mme RENOU Christelle  
Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric  
M. TYTGAT Loïc  
Mme CHÉRAMY Laure-Aline qui a donné pouvoir à Mme BOULAY Maryvonne

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

Mme le Maire rappelle que lors de la séance du 27 janvier 2022, par la délibération 2022-03 des critères avaient été mis en place à l'occasion de la vente des terrains situés rue des Marronniers appartenant à la mairie.

Les critères sont les suivants :

- Porter un projet de primo-accédant sur la Commune d'Azé
- Porter un projet de construction d'une résidence principale
- Ne pas déjà posséder un patrimoine immobilier bâti ou un terrain constructible sur la Commune d'Azé

Mme le Maire propose de les modifier et de ne plus apposer de critère de vente pour ces terrains.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

BOULAY Maryvonne

La secrétaire de séance

MOTTIER Catherine